

ACHATS D'ÉLECTRICITÉ

Table des matières

1. SOMMAIRE DES ACHATS D'ÉLECTRICITÉ	5
2. DÉTERMINATION DU VOLUME DE CONSOMMATION TOTAL À APPROVISIONNER....	5
3. VOLUMES ET COÛTS DES ACHATS D'ÉLECTRICITÉ PATRIMONIAUX ET POSTPATRIMONIAUX	6
3.1. AJUSTEMENTS DES CONTRATS SPÉCIAUX.....	8
3.2. AJUSTEMENT DU COÛT DE L'ENTENTE-CADRE.....	9
ANNEXE A – TAUX DE PERTES PRÉVISIONNEL ET VARIATION DE L'AJUSTEMENT DES CONTRATS SPÉCIAUX.....	11

1. SOMMAIRE DES ACHATS D'ÉLECTRICITÉ

- 1 Le présent document regroupe et synthétise les données sur les achats d'électricité pour
 2 les années 2012, 2013 et 2014. Il concilie la pièce sur les approvisionnements (HQD-5,
 3 document 1) et la pièce sur les revenus requis (HQD-4, document 1).
- 4 Les achats d'électricité de l'année témoin 2014 tiennent compte des modifications
 5 législatives introduites par la Loi sur le budget du 20 novembre 2012 relativement à
 6 l'indexation du coût de l'électricité patrimoniale.
- 7 Le tableau 1 présente un sommaire des coûts pour ces trois années.

**TABLEAU 1 : ACHATS D'ÉLECTRICITÉ
(EN M\$)**

	Année historique 2012	Année de base 2013	Année témoin 2014
Achats d'électricité	4 895,9	5 238,4	5 488,0
Électricité patrimoniale	4 468,0	4 493,8	4 485,8
Électricité postpatrimoniale	642,7	960,0	1 199,2
Tarifs de gestion et énergie de secours	8,0	7,0	-
Ajustement des contrats spéciaux	(238,0)	(240,3)	(189,2)
Compte de <i>pass-on</i> pour l'achat d'électricité 2010	27,6	-	
Compte de <i>pass-on</i> pour l'achat d'électricité 2011	(8,2)	6,1	
Compte de <i>pass-on</i> pour l'achat d'électricité 2012	(4,2)	8,3	(4,3)
Compte de <i>pass-on</i> pour l'achat d'électricité 2013		3,5	(3,5)

2. DÉTERMINATION DU VOLUME DE CONSOMMATION TOTAL À APPROVISIONNER

- 8 Afin de déterminer les volumes de consommation patrimoniaux et postpatrimoniaux à
 9 approvisionner, certains ajustements doivent être apportés aux ventes publiées telles
 10 que déposées au rapport annuel (pour une année historique) et aux ventes prévues
 11 (telles que présentées à la pièce HQD-3, document 2) pour les années de base et
 12 témoin. Le tableau 2 présente ces différents ajustements.

TABLEAU 2
VOLUME DE CONSOMMATION TOTALE À APPROVISIONNER
(EN GWH)

	Année historique 2012	Année de base 2013	Année témoin 2014
Ventes selon le Rapport annuel 2012 et HQD-2, document 2	167 524	171 054	169 957
Ajustement du facturé/livré	(79)	-	-
Ventes d'électricité	167 445	171 054	169 957
Moins			
Réseaux autonomes	(366)	(371)	(387)
Rapide des Joachims	(3)	(3)	(3)
Groupes électrogènes mobiles	(6)	(6)	(6)
Plus			
Usage interne et consommation des chantiers	595	610	618
Interruptions	94	115	-
Volume de consommation à approvisionner	167 759	171 399	170 179
Conciliation avec HQD-5, document 1 ⁽¹⁾			
Taux de pertes (%) ⁽²⁾	7,94%	7,82%	7,9%
Pertes (GWh)	13 326	13 399	13 444
Besoins visés	181 085	184 798	183 623

- (1) Les données présentées en termes de coûts unitaires et de volumes se situent au niveau de la consommation alors que la pièce sur les approvisionnements (HQD-5, document 1) présente des données au niveau des besoins. Les taux de pertes expliquent les différences.
- (2) Le détail du calcul du taux de pertes prévisionnel pour l'année témoin 2014 est présenté au tableau A-1 en annexe.

3. VOLUMES ET COÛTS DES ACHATS D'ÉLECTRICITÉ PATRIMONIAUX ET POSTPATRIMONIAUX

- 1 Les volumes et les coûts des achats d'électricité pour l'année historique 2012, l'année
- 2 de base 2013 et l'année témoin 2014 sont détaillés au tableau 3.

TABLEAU 3
DÉTAIL DES VOLUMES ET DES COÛTS DES ACHATS D'ÉLECTRICITÉ

	Année historique 2012			Année de base 2013			Année témoin 2014		
	GWh	¢/kWh	M\$	GWh	¢/kWh	M\$	GWh	¢/kWh	M\$
Électricité patrimoniale	161 394	2,77	4 468,0	161 572	2,78	4 493,8	158 984	2,82	4 485,8
Dont : Ajustement pour Entente-cadre 2011	-	-	0,9	-	-	-	-	-	-
Dont : Ajustement pour Entente-cadre 2012 ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	5,5	-	-	-
Dont : Ajustement pour taux de pertes	183	-	5,1	26	-	0,7	-	-	-
Électricité postpatrimoniale	6 362	10,10	642,7	9 691	9,91	960,0	11 194	10,71	1 199,2
Dont : Ajustement pour Entente-cadre 2011	-	-	(0,2)	-	-	-	-	-	-
Dont : Ajustement pour Entente-cadre 2012 ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	(0,0)	-	-	-
Tarifs de gestion de la consommation et d'énergie de secours	186	4,31	8,0	163	4,30	7,0	-	-	-
Compte de pass-on 2010⁽²⁾	-	-	27,6	-	-	-	-	-	-
Compte de pass-on 2011⁽²⁾	-	-	(8,2)	-	-	6,1	-	-	-
Compte de pass-on 2012⁽²⁾	-	-	(4,2)	-	-	8,3	-	-	(4,3)
Compte de pass-on 2013⁽²⁾	-	-	-	-	-	3,5	-	-	(3,5)
Achats d'électricité									
Coût de la fourniture sans ajustement des contrats spéciaux	167 942	3,06	5 134,0	171 425	3,20	5 478,8	170 179	3,34	5 677,2
Ajustement des contrats spéciaux ⁽³⁾	-	-	(238,0)	-	-	(240,3)	-	-	(189,2)
Dont : Ajustement pour Entente-cadre 2011	-	-	(0,3)	-	-	-	-	-	-
Dont : Ajustement pour Entente-cadre 2012 ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	0,8	-	-	-
Coût de la fourniture avec ajustement des contrats spéciaux (HQD-4, document 1)	167 942	2,92	4 895,9	171 425	3,06	5 238,4	170 179	3,22	5 488,0
Conciliation avec HQD-5, document 1 ^{(4),(5)}									
Électricité postpatrimoniale	6 362	10,10	642,7	9 691	9,91	960,0	11 194	10,71	1 199,2
Tarifs de gestion	186	4,31	8,0	163	4,30	7,0	-	-	-
Ajustement pour Entente-cadre 2011	-	-	0,2	-	-	-	-	-	-
Ajustement pour Entente-cadre 2012 ⁽¹⁾	-	-	(0,0)	-	-	0,0	-	-	-
Taux de pertes (%) ⁽⁶⁾	7,94%	-	-	7,82%	-	-	7,9%	-	-
Électricité postpatrimoniale	7 068	9,2	650,8	10 624	9,102	967,0	12 079	9,93	1 199,2

- (1) Le détail de l'ajustement de l'Entente-cadre de l'année 2012 fait l'objet de la section 3.2.
- (2) Les ajustements pour le *pass-on* sont détaillés au tableau B-1 de la pièce HQD-8, document 7.
- (3) Le détail de l'ajustement des contrats spéciaux est présenté au tableau 4.
- (4) Les données présentées en termes de coûts unitaires et de volumes (en ¢/kWh et en GWh) se situent au niveau de la consommation alors que la pièce sur les approvisionnements (HQD-5, document 1) présente des données au niveau des besoins. Les taux de pertes expliquent ainsi les différences.
- (5) Les ajustements relatifs à l'Entente-cadre des années 2011 et 2012 sont présentés afin de concilier les achats d'électricité du présent dossier et les données présentées au Rapport annuel 2012 du Distributeur à la Régie.
- (6) Le détail du calcul du taux de pertes prévisionnel pour l'année témoin 2014 est présenté au tableau A-1 en annexe.

3.1. Ajustements des contrats spéciaux

1 Conformément à la Loi sur la Régie de l'énergie (« LRÉ »), le coût de fourniture des
2 contrats spéciaux correspond au revenu prévu au contrat, déduction faite des coûts de
3 transport et de distribution applicables selon la méthode de répartition des coûts de
4 service du Distributeur déterminée par la Régie¹.

5 Pour l'année 2014, la méthode de répartition du coût de fourniture patrimoniale a été
6 adaptée afin de se conformer à la LRÉ modifiée, tel qu'explicité à la pièce HQD-11,
7 document 2. Un ajustement sur le coût de fourniture réparti aux contrats spéciaux est
8 ainsi effectué puisque le manque à gagner ou le surplus, entre les revenus requis des
9 contrats spéciaux et les revenus qu'ils génèrent, est transféré à l'actionnaire. Le
10 tableau 4 présente le détail du calcul de l'ajustement des contrats spéciaux pour les trois
11 années. Pour l'année témoin 2014, cet ajustement est de 189,2 M\$ réduisant d'autant
12 les coûts du Distributeur relatifs aux achats d'électricité.

TABLEAU 4
AJUSTEMENTS DES CONTRATS SPÉCIAUX ⁽¹⁾
(EN M\$)

Composantes	Année historique 2012	Année de base 2013	Année témoin 2014
Revenus prévus (Ventes en GWh)	789,4 26 942	796,8 26 442	789,9 24 502
Coût de transport	270,4	277,0	253,4
Coût de DSALC	4,9	4,4	3,6
Coût du capital	2,7	2,4	3,7
Ajustement Entente-cadre	(0,3)	0,8	-
Coût de fourniture applicable	511,6	512,2	529,2
Coût de fourniture selon méthode de répartition	749,7	752,5	718,4
Ajustement des contrats spéciaux	(238,0)	(240,3)	(189,2)

(1) La variation de l'ajustement est présentée au tableau A-2 de l'annexe A.

¹ Voir la pièce HQD-11, document 1.

3.2. Ajustement du coût de l'Entente-cadre

1 Dans le cadre du présent dossier tarifaire, le Distributeur intègre les données finales de
2 l'énergie patrimoniale utilisée et de l'énergie approvisionnée en vertu de l'Entente-cadre.
3 Le compte de *pass-on* de l'année 2013 comprend donc un ajustement de l'ordre de
4 4,7 M\$ relatif à la mise à jour du *pass-on* 2012 recalculé en fonction des données finales
5 d'énergie.

6 Ainsi, le détail de l'impact total de 4,7 M\$ sur le compte de *pass-on* 2013² s'explique
7 comme suit :

- 8 • Premièrement, tel que mentionné au tableau 7 de la pièce HQD-5, document 1,
9 le coût final de l'utilisation de l'Entente-cadre pour l'année 2012 se chiffre à
10 0,4 M\$ de dépassement. Par conséquent, aucun ajustement significatif par
11 rapport au 0,4 M\$ qui avait été estimé au 31 décembre 2012 n'est reporté en
12 2013 ;
- 13 • De plus, les données finales de l'énergie patrimoniale utilisée génèrent un
14 impact de 5,5 M\$ relatif aux achats patrimoniaux. Ce montant est également
15 intégré au compte de *pass-on* 2013 ;
- 16 • Finalement, le compte de *pass-on* étant établi par catégories de
17 consommateurs³, la part de 0,8 M\$ qui concerne les contrats spéciaux est
18 considérée dans l'ajustement des contrats spéciaux de l'année de base 2013
19 (voir le tableau 4), conformément aux modalités de transfert du compte de
20 *pass-on*. Ce montant est par conséquent exclu de l'impact total de
21 l'Entente-cadre sur le compte de *pass-on*.

² Voir également la pièce HQD-8, document 7, annexe B, tableau 13.

³ La répartition par catégories de consommateurs du montant relatif à l'Entente-cadre 2012 est déterminée par le différentiel entre le compte de *pass-on* réel 2012 (Rapport annuel 2012, HQD-4, document 3.1, tableau 4) et le compte de *pass-on* réel 2012 recalculé pour intégrer les données finales de l'Entente-cadre et des besoins d'approvisionnements.

ANNEXE A
TAUX DE PERTES PRÉVISIONNEL ET
VARIATION DE L'AJUSTEMENT DES CONTRATS SPÉCIAUX

**TABLEAU A-1
CALCUL DU TAUX DE PERTES PRÉVISIONNEL DU RÉSEAU INTÉGRÉ
ANNÉE TÉMOIN 2014**

Calculs	Composantes des besoins en énergie (en GWh)	Réel 2010 normalisé	Réel 2011 normalisé	Réel 2012 normalisé
1	Besoins	184 674	184 561	184 517
2	Ventes	170 638	170 793	170 806
3	Ajustement F/L	(59)	125	(79)
4 = 2+3	Sous-total	170 578	170 918	170 727
	Moins			
5	Réseaux autonomes	(342)	(357)	(366)
6	Rapides-des-Joachims	(4)	(5)	(3)
7	Groupes électrogènes mobiles	(11)	(8)	(6)
	Plus			
8	Usage interne et consommation des chantiers	598	621	595
9	Interruptions	66	78	94
10 = somme (4 à 9)	Consommation	170 885	171 247	171 041
11 = 1 - 10	Pertes	13 789	13 314	13 476
12 = 11/10	Taux de pertes du réseau intégré (%)	8,07%	7,77%	7,88%
	Taux de pertes de transport observés	5,47%	5,57%	5,68%
	<i>Prévisionnel 2014</i>			
	Moyenne des 3 années (taux de pertes ajusté)		7,91%	
	Plus : Ajustement pour taux de TransÉnergie (5,6% - moyenne des taux observés)		0,03%	
	Taux de pertes prévisionnel (ajusté et arrondi)		7,9%	

**TABLEAU A-2 : VARIATION DE L'AJUSTEMENT DES CONTRATS SPÉCIAUX
(EN M\$)**

Composantes	Variation	
	2013-2012	2014-2013
Revenus prévus	7,4	(6,9)
Effet volume	(5,9)	(44,7)
Prix aluminium	(25,1)	30,5
Taux de change	6,8	(5,1)
Autres effets prix	31,6	12,4
Coût de transport	6,6	(23,6)
Coût de DSALC	(0,5)	(0,8)
Coût du capital	(0,3)	1,3
Ajustement Entente-cadre	1,0	(0,8)
Coût de fourniture applicable	0,6	17,0
Coût de fourniture selon méthode de répartition	2,8	(34,1)
Effet volume	29,8	(40,2)
Effet coût unitaire	(27,0)	6,0
Ajustement des contrats spéciaux	(2,3)	51,1